



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

DESJACQUES Jérôme

Géomètre-Expert

N° d'inscription à l'OGÉ : 05739

12 Rue du Clos Fleury 122 Rue de la Vallée Verte

74100 ANNEMASSE 74420 BOËGE

Tél. : 04 50 37 04 64 – e-mail : info@desjacques-geometre.fr

Affaire :

**Lotissement LES BIOLLES
situé sur la Commune de BOËGE**

Maître d'Ouvrage :

Maître d'Œuvre :



Commune de BOËGE

Mairie
50 rue du Bournon
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 10 01



DESJACQUES Jérôme

Géomètre-Expert
12 Rue du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
Tél. : 04 50 37 04 64

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

LOT UNIQUE :

**TERRASSEMENT – VOIRIE – RESEAUX HUMIDES – RESEAUX SECS –
BORDURES ET REVETEMENTS – SIGNALISATION ET MOBILIER – ESPACES VERTS**

Référence Dossier : 2015099

Document :

ACTE D'ENGAGEMENT

Contrat n° notifié le

PA	AVP	PRO	ACT	EXE	DET	AOR
----	-----	-----	------------	-----	-----	-----

Date	Fichier	Indice	Observations -Modifications	Etab.	Vérif.
22/06/2022	2015099_AE_pièce_1_2022_06_02.pdf	0	DCE – 1 ^{ère} diffusion	JD	JD

SOMMAIRE

1.	Identification de l'acheteur	3
2.	Identification du co-traitant	3
3.	Dispositions générales	4
3.1.	Objet.....	4
3.2.	Mode de passation du marché	4
3.3.	Forme de contrat	4
4.	Prix.....	4
5.	Durée et délais d'exécution	5
6.	Paiement	5
7.	Avance	6
8.	Nomenclature	6
9.	Signature	6
9.1.	Engagement du candidat	6
9.2.	Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur.....	7

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEURNom de l'organisme acheteur :**Commune de BOËGE**Mairie
50 Rue du Bourno
74420 BOËGE

Représentée par Mme Fabienne SCHERRER, Maire de BOËGE.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur :

Mme le Maire.

Comptable assignataire des paiements :

Service de Gestion Comptable de THONON-LES-BAINS
36 rue Vallon
CS 20508
74203 Thonon-les-Bains Cedex
Tél. : (+33) 04 50 83 01 10
Courriel : t074031@dgfip.finances.gouv.frMaître d'œuvre : Cabinet DESJACQUES Jérôme - Géomètre-Expert**2. IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT**

<input type="checkbox"/> Le Signataire (candidat individuel)			
M. / Mme :		Agissant en qualité de :	
<input type="checkbox"/> M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte			
Nom commercial et dénomination sociale :			
Adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Courriel ¹ :		N° de téléphone :	
N° SIRET		Code APE :	
N° de TVA Intracommunautaire :			
<input type="checkbox"/> Engage la Société sur la base de mon offre			
Nom commercial et dénomination sociale :			
Adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Courriel ² :		N° de téléphone :	
N° SIRET		Code APE :	
N° de TVA Intracommunautaire :			

¹ Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier² Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier

<input type="checkbox"/> Le Mandataire (candidat groupé)			
M. / Mme :		Agissant en qualité de :	
Désigné mandataire :			
<input type="checkbox"/> Solidaire du groupement conjoint		<input type="checkbox"/> du groupement solidaire	
Du groupement d'entreprises :			
Nom commercial et dénomination sociale :			
Adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Courriel ³ :		N° de téléphone :	
N° SIRET		Code APE :	
N° de TVA Intracommunautaire :			

S'engage, au nom des membres du groupement⁴, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3. DISPOSITIONS GENERALES

3.1. OBJET

Le présent Acte d'Engagement concerne les travaux de viabilisation du Lotissement « LES BIOLLES » situé sur la Commune de BOËGE, en bordure de la Route Départementale N° 320 dite Route de Chez Layat, au lieu-dit « Les Biolles », cadastré à la section B sous le numéro 1809 constituant un unique lot de travaux.

3.2. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

3.3. FORME DE CONTRAT

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4. PRIX

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

- pour la solution de base :

Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C
.....
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :		
.....		
.....		

³ Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier

⁴ Composition du groupement à préciser en annexe

- pour la variante librement proposée numéro :

Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C
.....
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :		
.....		
.....		

5. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION

La durée du marché se confond avec le délai global d'exécution, augmenté de la période de préparation et du délai de garantie.

L'opération est composée d'un lot unique « Terrassement, Voirie, Réseaux Humides, Réseaux secs, Bordures et Revêtements, Signalisation et Mobilier, Espaces verts » comportant une seule tranche qui sera réalisée en deux phases. En effet, les travaux de finitions relatifs notamment à la réalisation des couches de roulement, à la pose des dispositifs d'éclairage et du mobilier ainsi qu'à la réalisation des espaces verts pourront être différés.

L'Entreprise remettra au Maître d'Œuvre un planning d'exécution de chantier définissant l'ordre d'exécution des travaux.

Ce planning sera soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage.

Le délai proposé par l'Entreprise ne devra pas être supérieur à 4 mois, jours fériés et week-ends compris pour la phase principale et à 60 jours, jours fériés et week-ends compris pour la phase secondaire correspondant aux travaux de finition. Ces délais débuteront à compter des ordres de service de démarrage correspondant. Celui de la phase principale pourrait intervenir dès le 1er septembre 2022.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux, le délai de la période de préparation est fixé à 30 jours.

6. PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :			
Pour les prestations suivantes :			
Domiciliation :			
Code banque :		Code guichet :	
N° de compte :		Clé RIB :	
IBAN :		BIC :	

Ouvert au nom de :			
Pour les prestations suivantes :			
Domiciliation :			
Code banque :		Code guichet :	
N° de compte :		Clé RIB :	
IBAN :		BIC :	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur (cocher la case correspondante) :

- Un compte unique ouvert au nom du mandataire.
- Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées an annexe du présent document :

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7. AVANCE

Le candidat demande le versement de l'avance (cocher la case correspondante) :

- OUI
- NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'Entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8. NOMENCLATURE

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45233120-6	Travaux de construction de routes
45232130-2	Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales
45232411-6	Travaux de construction de canalisations d'eaux usées
45232150-8	Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
32412100-5	Réseau de télécommunications
45233293-9	Installation de mobilier urbain
45112710-5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

9. SIGNATURE

9.1. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) Société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique (ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement).

Par la seule signature de cet acte d'engagement, j'assure (nous assurons) avoir pris connaissance et accepté toutes les informations et préconisations présentes dans les autres documents du dossier de consultation, à savoir :

- Pièce n° 2 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Pièce n° 3 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Pièce n° 4 - Bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Pièce n° 5 - Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ;
- Pièce n° 6 - Plan des aménagements et de voirie ;
- Pièce n° 7 - Profils en travers type ;
- Pièce n° 8 - Plan des réseaux humides ;
- Pièce n° 9 - Plan des réseaux secs ;
- L'Etude Géotechnique G2 AVP du BE ALPINA Géotechnique ;
- Les DT et les réponses obtenues.

9.2. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Offre Variante(s) acceptée(s) :
.....
.....
.....

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C
.....

Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :
.....
.....

La présente offre est acceptée

A

Le

Agissant pour le compte de la Commune :

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'Entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : Adresse : SIRET : Code APE : N° de TVA intracommunautaire :				
Dénomination sociale : Adresse : SIRET : Code APE : N° de TVA intracommunautaire :				
Dénomination sociale : Adresse : SIRET : Code APE : N° de TVA intracommunautaire :				
Dénomination sociale : Adresse : SIRET : Code APE : N° de TVA intracommunautaire :				
Dénomination sociale : Adresse : SIRET : Code APE : N° de TVA intracommunautaire :				